

du 1<sup>er</sup> Rues  
apud  
St. Chy

Opie

Monsieur  
Vous auriez apparemment receu deuant ceste une lettre que S.A.  
Général de vous faire à l'instance de Madam de Galchenburg,  
J'ay ordonné de la suivre de cest advis; qu'en ce qui on vous y  
mande, touchant l'histoire de La Piere il conviendra en tout  
~~cas~~ avoir regard à ce qui par son d'adoucissement du fait  
public de Galchenburg on ne condamne point le procedé qui  
S.A. a esté obligé de tenir en son endroit, mais qui  
cela se verra communément, & qui en somme, S.A. en d'adoucissement  
Eors d'intérêt. Nous verrons par vos réponses, à quel  
point vous en serez (servi.)

Celle qu'il vous a eue m'écrite le 15<sup>me</sup> ou m'a  
esté rendue qu'aujourd'hui. Vous m'y marquez Belle  
per Hollandos plus quam civilia Tempus, Jusque  
datum calamis. M. de Characé en pourroit voir  
d'ayse: et s'y prend du plaisir autant que luy. Mais  
ce demande à une faculté si le public qui plaident  
ces partis, souffre bien qu'on s'y rigue ou joue publique-  
ment. Vous sçavez, Monsieur, comme on a justement  
punis en France un duel commis dans la place Royale;  
qui fait il arrivé à ceux qui pouvoient faire dans  
l'Eglise non. Dame? Les Messieurs s'emancipent  
dans l'Eglise de nostre Dieu, à ce qui se blâme au  
jour au Clergé. Dans cestuy-ci tout fois, pour la mode et  
mon plaisir, se souffrent que ces deux grands Clerges se  
gouernassent pour que luy l'Emp. Mais dans les lieux ou  
à présent ils se logent, il me semble qu'il ny a  
qu'eu de nos adversaires, & que si par accident, puisse être  
aggravable. Les facultés en juge. elle seait qui nous recommande  
so xatorum adelpos bni rto auto

J'auray soin de ce qui me recommande le Duc d'Anjou  
pour son Amg. de Bois-le-Duc, ou S.A. tout fois n'a pas les  
coûtes de frangi qu'il suppose. Il y a de la nomination  
pr'allable, d'ou on ne s'écarte pas volontiers. de la d'opinion

passé par mes mains, j'auroy plus de moyen d'y sçavoir  
 cest bonst homme. Du moins, mon vœu est d'ajour  
 aux vertueux, & j'ose bien m'assurer qu'il est d'élite  
 qui Heijlsich le recommande, qui l'est sans fault.

Le Père Mersenne m'a chargé ~~de l'adresse~~ de l'adresse  
 d'une Lettre de sa main à Madame Schurmans, qui  
 se luy enuoyay, il y a quelq. temps, auz un peu de  
 remarque sur le sujet de la correspondance qu'il  
 devoit apparemment nous auz elle. C'est un offic  
 qui se luy ay m'endi à bonne intention. Mais sa  
 responne est encor à venir. Je trouue cest Ministre  
 comme scrupuleux de m'escire. Seroit-ce bien m'br  
 de frage qui luy faict peur? Je vous Supplie, Mons  
 de l'en mettre hors de peine. Il est escrit, nihil in vite  
 dicitur facilius. dirigit tam Amor m'us crucifixus  
 est qui se sicut. Et nich voudray jamais qu'à la b'aué  
 de son esprit. Permettez moy toujours dans le v'us  
 les bonnes graces que tascheray d'y contr'ir, & me  
 continuer la faveur de m'escire à toujours

Monsieur

Ne faites pas paroître, si il vous  
 plaît, à Madame de Valentin  
 qui vous ayé en auicun Lettre de moy.  
 elle v'ient d'auoir sa de p'sent, &  
 sous incontinent après S. A. m'a commandé de  
 vous en donner cest aduertissement qui se fera  
 encor partir de ceste nuit.

Au Camp au Puy de la Croix le 25 de Septembre 1629